

Bordereau de pièces

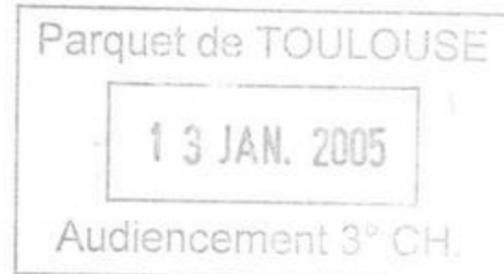
Audience citation correctionnelle du 3 février 2005.
T.G.I DE TOULOUSE

POUR :

- LABORIE André

Contre :

- La Société de BOURSE FERRI, ING
- FOULON CHÂTEAU Arlette
- CHÂTEAU Bertrand



CITATION correctionnelle
à faire valoir en tous ces termes contre
les auteurs poursuivis directement et par recel.

N°1

Convention d'ouverture de compte

N°2

Convention de mandat

N°3

Justificatif des sommes versées dans la société de bourse FERRI.

Les versements ont été les suivants :

- 150 000 francs le 12 novembre 1990
- 10 000 francs le 10 novembre 1990
- 50 000 francs le 2 avril 1991
- 30 000 francs le 6 mai 1991
- 30 000 francs le 15 juillet 1991
- 200 000 francs le 2 avril 1992
- 11000 francs le 2 avril 1992
- 100 francs le 6 avril 1992

- Soit un total : de 481 300 francs